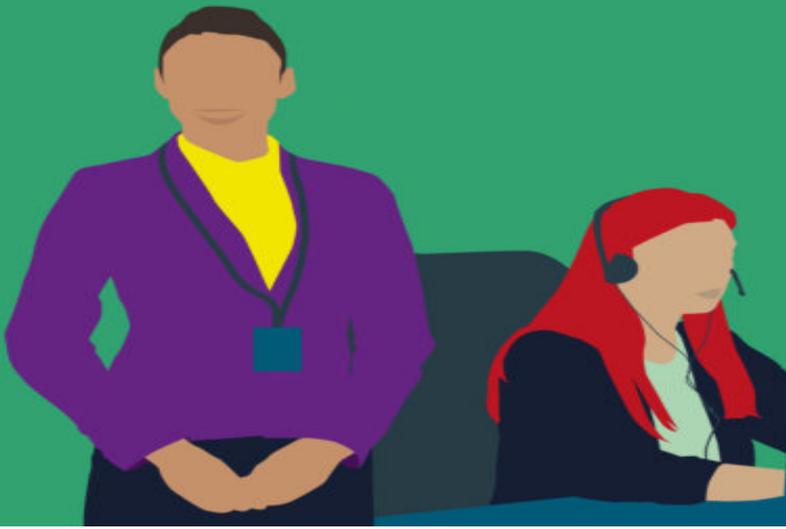


SALARIÉ-E DE PENELOPE

VOUS AVEZ DES DROITS !



Union syndicale
Solidaires

★ La direction nous en demande toujours plus, avec comme contrepartie des salaires désespérément collés au SMIC. Cette situation décourage une partie des salarié-es qui, malgré la pression du chômage, préfèrent partir. Pourtant, on aimerait toutes et tous que ce métier soit plus attractif et plus facile à vivre ! Cela semble si simple ! Avoir un peu de reconnaissance et pouvoir vivre décemment, est-ce un objectif prétentieux ?

★ Pénélope entretient un système qui favorise un turn-over massif, même si cela doit lui coûter un peu plus d'argent en formation. Mais le « retour sur investissement » compense largement tout cela : aides à l'emploi ; adaptation facilitée du nombre de salarié-es aux besoins ; motivation accrue des nouveaux pour avoir un CDI ou une promotion... Cerise sur le gâteau, comme les salarié-e-s ne peuvent, ou ne veulent pas, se projeter dans leurs entreprises sur le long terme, rares sont ceux qui ont la volonté de changer les choses, soit en se syndiquant,

soit en se mobilisant collectivement pour défendre des revendications. La paix sociale semble donc quasi assurée dans ce système qui pourtant nécessiterait qu'on s'y oppose.

★ Générer coûte que coûte des bénéfices est une obsession pour notre direction. Ici ou là, on nous lâche quelques miettes, histoire de faire retomber la colère, et de conforter l'image d'un dialogue social serein avec quelques syndicats complaisants adeptes du « vaut mieux ça que rien ». Alors oui, en réalité, nous sommes les dindons de la farce, puisque nous n'obtenons même pas ce qui semblerait le minimum : de quoi vivre et non survivre...

Que dire des différences avec les autres entreprises du secteur ? Pourquoi sommes-nous toujours moins bien lotis? Nous devons renégocier nos accords et surtout notre convention collective afin d'obtenir des salaires et une grille de classification qui prendra en compte nos spécificités et les tâches effectuées (langues étrangère, traitement complexe, ancienneté...

Rejoignez les listes SUD-Solidaires !

★ Dans quelques semaines, nous allons avoir nos élections professionnelles. Comme à chaque fois certains parodieront le livre de la jungle « Aie confiance crois en moi que je puisse veille sur toi, fais un somme sans méfiance, je suis là, aie confiance, le silence propice te berce, souris et sois complice, laisse tes sens glisser, vers ces délices tentatrices, tu dors, petit? » Pourtant quand il s'agit d'obtenir des garanties santé, des indemnités kilométriques ou de représentation... il n'y a plus personne alors qu'ils sont majoritaires depuis des années.

★ Pour **SUD-Solidaires** cette élection sera une première étape pour marquer votre volonté de changement en choisissant le seul syndicat 100% au service des salarié-es : **SUD**. Ce sera aussi la seule liste avec un collègue qui assiste et pousse à la convention collective pour améliorer nos droits ! Construire un métier, sa respectabilité, la vocation, c'est aussi construire une autre répartition des richesses et des revendications réalistes, mais qui marquent une vraie rupture avec ce qui est fait depuis des années dans notre entreprise. C'est aussi dans ce sens que nous recherchons des

candidat(e)s de toute la France pour siéger à nos côtés ainsi que des salarié-es de tous les métiers : Accueil en entreprise, en usine, en musée, en centres de contacts, volant-es, chef-fe hôtes-ses... Cette diversité que nous recherchons, doit être une chance pour faire progresser nos droits ! Ensemble nous pourrions mobiliser et surtout répondre à l'ensemble des problèmes que nous rencontrons dans notre quotidien...

★ Alors oui, ensemble, nous vous proposons d'arrêter de subir : il n'y a rien d'inéluctable. Nous pouvons et devons changer les choses toutes et tous ensemble. Pour nous aujourd'hui, ou pour d'autres demain, mais déjà pour relever la tête et ne plus aller à reculons au travail à reculons. En nous organisant toutes et tous ensemble à **SUD-Solidaires**, chaque voix de salarié-e sera entendue, reconnue et respectée.

Ensemble, organisons-nous !



Nous, on est clair... on est là pour l'honneur des travailleurs, pour un monde meilleur. Rejoignez-nous !

www.sud-penelope.fr



Parce que nous créons les profits et qu'ils n'ont jamais un sou pour nous augmenter... **Je rejoins et je vote pour le syndicat SUD !**



Parce qu'à cause de nos salaires et des conditions de travail le turn-over est immense. Que cela ne les empêche pas de demander des aides publiques pour embaucher. **Je rejoins et je vote pour le syndicat SUD !**



PREST'ACTION
SALAIRES :
TOUTES LES RAISONS DE LUTTER

La convention collective de Prest'Action pour le secteur de l'entretien de la clientèle collective (restauration, services à la personne, etc.) est représentée par le syndicat SUD-Solidaires. Elle est en vigueur depuis le 1er septembre 2016. Elle est le fruit de la négociation collective entre les représentants des salariés et les dirigeants de l'entreprise.

Les salaires sont indexés sur l'indice de référence des salaires de l'industrie de la restauration. Ils sont composés de :
 - Un salaire de base
 - Un salaire de qualification
 - Un salaire de fonction
 - Un salaire de ancienneté
 - Un salaire de nuit

Le salaire de base est de 1 200 € brut par mois. Le salaire de qualification est de 100 € brut par mois. Le salaire de fonction est de 100 € brut par mois. Le salaire de ancienneté est de 100 € brut par mois. Le salaire de nuit est de 100 € brut par mois.

Le salaire de base est de 1 200 € brut par mois. Le salaire de qualification est de 100 € brut par mois. Le salaire de fonction est de 100 € brut par mois. Le salaire de ancienneté est de 100 € brut par mois. Le salaire de nuit est de 100 € brut par mois.

Pour nous suivre et nous contacter :



@Syndicat SUD-Solidaires
hôtesses et hôtes d'accueil
sudp2st
06 61 70 49 49
@ sudsolidairesaccueil
sudsolidairesaccueil@gmail.com

9 raisons de rejoindre la liste du syndicat SUD :

- ★ Participer à la défense des chaque salarié-es contre toute forme d'injustice sans contre partie
- ★ Participer à la défense des intérêts collectifs et l'obtention de nouveaux droits !
- ★ Participer à la vie du Comité Social et Economique en matière de négociation, d'oeuvres sociales et culturelles, de formation, de logement, d'égalité professionnelle...
- ★ Etre informé-e sur l'évolution de l'entreprise et donner son avis en matière d'économie, de condition de travail...
- ★ Suivre des formations permettant de défendre au mieux les salarié-es : erreur de paie, de mutuelle, de harcèlement, d'horaires ou de distance, discriminations, accès à la formation continue...
- ★ Entrer dans un réseau réunissant des salarié-es de toutes les entreprises du secteur. Nous organisons des réunions inter-entreprises, des formations, des groupes de travail sur le métier et nos droits...
- ★ Elaborer les revendications du syndicat dans notre convention collective ou notre entreprise ;
- ★ Etre protégé contre les licenciements et avoir 30 heures de délégation rémunéré afin d'accomplir mes tâches d'élus-es
- ★ Soutenir l'action de SUD-Solidaires en étant juste sur la liste !